



Ô Canada!

Ton histoire est une

Des plus brillants e

REGARD SUR LE CANADA

ÉDITION 2007

Ce livret appartient à :

Regard sur le Canada est destiné aux personnes qui demandent la citoyenneté canadienne. La distribution aux autres lecteurs est limitée. Cette publication peut être reproduite en tout ou en partie pour toute raison non commerciale liée à l'éducation civique.

Si vous avez des commentaires, écrivez à la :

Direction générale de la gestion opérationnelle et de la coordination
Prestation des programmes de la citoyenneté et de l'immigration
Citoyenneté et Immigration Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 1L1

Regard sur le Canada est également sur le site Internet de Citoyenneté et Immigration Canada d'où il peut être téléchargé : www.cic.gc.ca.

Message à nos lecteurs



Félicitations! Nous comprenons qu'il faut du courage pour quitter sa terre natale et s'établir dans un nouveau pays. Devenir citoyen canadien couronne cette démarche et marque le début d'une nouvelle étape de votre vie.

Pour devenir citoyen canadien, vous devez parler anglais ou français, apprendre les procédures de vote, l'histoire et la géographie du Canada, et connaître les droits et les responsabilités se rattachant à la citoyenneté. Les citoyens canadiens ont plusieurs droits, dont le droit à l'égalité, ainsi que des droits linguistiques et religieux pour n'en nommer que quelques-uns. Les Canadiens ont aussi des responsabilités : ils respectent les lois de leur pays, de même que les droits et les libertés d'autrui. Ils doivent également être prêts à s'impliquer dans leur collectivité afin de contribuer à faire du Canada un meilleur pays.

Le Canada accueille depuis longtemps de nouveaux arrivants, car ils contribuent à accroître la diversité et la richesse de la société canadienne. Les Canadiens et les Canadiennes sont fiers de la société pacifique et tolérante qu'ils ont bâtie.

Ce livret vous aidera à vous préparer à devenir citoyen canadien.
Bonne chance!

Pour obtenir des renseignements sur Citoyenneté et Immigration Canada, visitez notre site Web au www.cic.gc.ca.



Table des matières

La demande de citoyenneté	5
Que signifie la citoyenneté canadienne?	7
Un coup d'œil sur le Canada	8
La protection de l'environnement — le développement durable	10
Le Canada — son histoire et ses symboles	12
Les peuples autochtones du Canada	14
La carte du Canada	16
La Région de l'Atlantique	18
La Région du Centre	20
Les Prairies	23
La côte Ouest	25
Le Nord	27
Le gouvernement au Canada	29
Les autres ordres de gouvernement au Canada	30
Connaissez-vous vos représentants élus?	31
Les élections fédérales	32
Les procédures de vote en période d'élection	36
Le système judiciaire canadien	37
Les droits et les responsabilités des citoyens canadiens	38
Pour de plus amples renseignements	41
L'examen pour la citoyenneté — questions	42

La demande de citoyenneté



Quand vous demandez la citoyenneté, des fonctionnaires examinent vos documents, confirment votre statut d'immigrant et vérifient si vous avez un casier judiciaire. Ils s'assurent que vous répondez aux exigences de la citoyenneté.

Pour devenir citoyen canadien, vous devez :

- **avoir 18 ans ou plus;**
- **être résident permanent du Canada;**
- **avoir vécu au Canada pendant au moins trois des quatre années précédant votre demande de citoyenneté;**
- **parler anglais ou français;**
- **connaître l'histoire et la géographie du Canada;**
- **connaître le système de gouvernement du Canada ainsi que les droits et les responsabilités se rattachant à la citoyenneté.**

L'étude de votre demande peut prendre plusieurs mois. Assurez-vous que le Télécenre (voir les numéros de téléphone à la page 41) a toujours votre adresse exacte. Le bureau de la citoyenneté vous enverra une « convocation » vous indiquant où et quand vous présenter pour passer l'examen de citoyenneté ou l'entrevue avec un fonctionnaire du Ministère.

Comment préparer votre examen de citoyenneté

Ce livret vous aidera à préparer votre examen de citoyenneté. Vous devriez :

- l'étudier;
- demander à un ami ou à un membre de votre famille de vous poser des questions sur le Canada afin de préparer vos réponses;
- téléphoner à une école, à un conseil ou une commission scolaire, à un collège, à un centre communautaire ou à un organisme local de services aux immigrants afin de vous informer sur les cours de préparation à la citoyenneté;
- suivre des cours de langue si vous devez apprendre à parler anglais ou français;



- lire les questions à la fin du présent livret;
- prévoir vos réponses aux questions portant sur la région où vous habitez.

Renseignements sur l'examen de citoyenneté

L'examen de citoyenneté est d'ordinaire écrit, mais il peut s'agir d'une entrevue. Cet examen aide les fonctionnaires du gouvernement à déterminer si vous parlez suffisamment bien l'anglais ou le français pour devenir citoyen canadien. Il sert aussi à vérifier vos connaissances du Canada et vos connaissances des responsabilités et avantages conférés par la citoyenneté. **Pour réussir, vous devez répondre correctement à toutes les questions concernant :**

- **le droit de voter aux élections;**
- **le droit de présenter sa candidature lors d'élections;**
- **les procédures de vote et comment vous inscrire comme électeur.**

Vous devez également répondre correctement aux questions choisies parmi les sujets suivants :

- **l'histoire;**
- **la géographie;**
- **les droits et responsabilités du citoyen.**

Après l'examen

Le bureau de la citoyenneté vous communiquera vos résultats. Si vous réussissez l'examen et répondez à toutes les autres exigences, vous recevrez une « convocation » vous indiquant la date, l'heure et l'endroit de la cérémonie au cours de laquelle vous prononcerez le serment de citoyenneté. Il s'agit de la dernière étape de l'acquisition de la citoyenneté canadienne. Durant cette cérémonie, vous prononcerez le serment de citoyenneté, vous signerez le formulaire de ce serment et vous recevrez votre certificat de citoyenneté canadienne. De nombreuses personnes invitent leur famille et leurs amis à la cérémonie pour partager ce moment avec elles.



Que signifie la citoyenneté canadienne?



Les valeurs canadiennes comprennent la liberté, le respect des différences culturelles et un engagement envers la justice sociale. Nous sommes fiers de former une nation pacifique. Saviez-vous que les Canadiens agissent comme gardiens de la paix dans de nombreux pays du monde?

Le Canada est un grand pays dont la population est peu nombreuse. Nous nous sommes donné un système de gouvernement fédéral unique, basé sur les compromis et la coexistence. Nous valorisons notre **démocratie**. Chaque citoyen est encouragé à faire sa part. Nos lois sont fondées sur nos **valeurs démocratiques** et ces valeurs comprennent :

L'égalité — Nous respectons les droits individuels. Chacun a le droit de parler et d'exprimer des opinions contraires à celles des autres. Les gouvernements traitent tous les citoyens avec la même dignité et le même respect, deux autres valeurs canadiennes fondamentales.

Le respect des différences culturelles — Nous essayons de comprendre et d'apprécier la culture, les coutumes et les traditions de tous les Canadiens et Canadiennes, qu'ils soient nés au Canada ou à l'étranger.

La liberté — Les Canadiens et les Canadiennes jouissent de libertés fondamentales, telles que la liberté de pensée et d'expression, la liberté de religion et la liberté de réunion pacifique.

La paix — Nous sommes fiers de notre société non violente et du rôle international que nous jouons comme gardiens de la paix.

L'ordre public — Nous respectons le processus démocratique de prise de décisions et la « règle de droit ». Nous préconisons l'application régulière de la loi de sorte que les tribunaux et les forces de police traitent chacun avec équité et de manière raisonnable. Nous veillons à ce que nos gouvernements élus demeurent responsables envers les Canadiens.

Dans votre réflexion sur ces valeurs, demandez-vous quelles **responsabilités** vous prendrez quand vous deviendrez citoyen canadien.





Un coup d'œil sur le Canada

Mots clés

Langues officielles

Multiculturalisme

Bénévolat



Tout au long de l'histoire du Canada, des millions d'immigrants sont venus dans ce pays et nous ont aidés à le bâtir. Nous accueillons chaque année des personnes venant de plus de 150 pays.

Les Canadiens et les Canadiennes sont fiers de voir que de nombreux groupes culturels et ethniques vivent et travaillent en harmonie. La *Loi sur le multiculturalisme canadien* reconnaît notre diversité culturelle. Elle nous donne la liberté de maintenir et de partager notre patrimoine culturel et de participer pleinement, en toute égalité, à la vie de notre pays.

Les Autochtones du Canada sont les seuls peuples originaires de ce pays. Ils vivaient au Canada depuis des milliers d'années lorsque les premiers immigrants sont arrivés et ils occupent présentement une place importante dans la population canadienne. Les Autochtones s'efforcent de protéger et de promouvoir leurs langues, leurs cultures et leurs traditions. Ils aspirent à se gouverner eux-mêmes.

Dans un pays aussi vaste et diversifié que le Canada, le principe de l'égalité prend beaucoup d'importance. À tel point que la *Charte canadienne des droits et libertés* a été intégrée à notre Constitution.

Nous croyons à l'importance de travailler ensemble et de nous entraider. Nous appelons « bénévoles » les personnes qui aident les autres sans être payées. Le Canada compte des millions de bénévoles. Certains se

joignent à des groupes communautaires et participent à des projets locaux. D'autres donnent un coup de main à des amis et des voisins. Il y a plusieurs façons de s'engager dans une collectivité.

Les langues officielles du Canada

L'anglais et le français sont les deux langues officielles du Canada. Les anglophones et les francophones y vivent ensemble depuis plus de 300 ans. Il s'agit d'un aspect important de notre identité — plus de 98 p. 100 des Canadiens et des Canadiennes parlent anglais ou français, ou les deux langues. **Vous devez parler anglais ou français pour devenir citoyen canadien.**

Certains documents juridiques, comme la *Constitution canadienne* et la *Loi sur les langues officielles*, protègent les droits des Canadiens et des Canadiennes en matière de langues officielles. Par exemple :

- l'anglais et le français ont un statut égal au Parlement du Canada, dans les tribunaux fédéraux et dans toutes les institutions fédérales;

- chacun a le droit de subir un procès criminel en anglais ou en français;
- le public a le droit, aux endroits où la demande est suffisante, de recevoir les services du gouvernement fédéral en anglais ou en français;
- les groupes minoritaires d'expression française ou anglaise ont droit à l'instruction dans leur langue, dans la plupart des provinces et territoires.

L'économie du Canada

L'économie du Canada repose sur de nombreuses industries. Les trois principaux secteurs de l'industrie canadienne sont l'exploitation des ressources naturelles, la fabrication et les services.

Le secteur de l'exploitation des ressources naturelles comprend les industries suivantes : les forêts, la pêche, l'agriculture, les mines et l'énergie. Ces industries ont joué un rôle important dans l'histoire et le développement du Canada. Aujourd'hui, l'économie de plusieurs régions du pays repose encore sur l'exploitation des ressources naturelles.

Les produits de fabrication sont vendus au Canada et partout dans le monde. Citons, entre autres, le papier, le matériel technologique, les automobiles, les aliments et les

vêtements. Les États-Unis sont notre plus important partenaire commercial à l'échelle internationale.

Le secteur des services fournit des milliers d'emplois dans des domaines tels que le transport, l'éducation, les soins de santé, la construction, les opérations bancaires, les communications et l'administration gouvernementale. Plus de 70 p. 100 des travailleurs canadiens œuvrent maintenant dans le secteur des services.

Le Canada d'un océan à l'autre

Le Canada est un pays très vaste. Bien qu'il s'étende sur 10 millions de kilomètres carrés, sa population est plutôt faible. Il compte environ 31 millions d'habitants. La plupart des Canadiens et des Canadiennes vivent dans le sud du pays.

Les provinces et les territoires

Le Canada est formé de 10 provinces et de trois territoires. Chaque province et chaque territoire a sa propre capitale. Vous devriez savoir quelle est la capitale du Canada ainsi que celle de votre province ou territoire. (Voir la carte du Canada aux pages 16 et 17.)





La protection de l'environnement — le développement durable

Mots clés

Compostage

Recyclage

Plantation
d'arbres

Écologie

La croissance économique est cruciale pour notre prospérité future, mais le Canada doit la gérer soigneusement pour ne pas nuire à l'environnement. Le gouvernement canadien s'est engagé à atteindre l'objectif du développement durable, c'est-à-dire une croissance économique ne portant pas atteinte à l'environnement.

Un environnement sain influe sur notre qualité de vie. Si tous les citoyens prennent leurs responsabilités envers l'environnement, nos enfants auront la chance de vivre dans un pays propre et prospère.

Tous les Canadiens ont le devoir de participer au bien-être social, économique et environnemental de leur pays. Tous les gestes posés par les particuliers et la collectivité contribueront au progrès en matière de développement durable.

Il faut du temps pour apprendre à connaître et à protéger l'environnement. Cependant, si nous ne nous préoccupons pas des questions environnementales, l'environnement en souffrira.



Le développement durable est un objectif à long terme. Pour l'atteindre, les gens devront modifier sérieusement leur façon d'agir. Nous pouvons tous poser de nombreux gestes quotidiens pour protéger l'environnement et atteindre le développement durable.

En voici des exemples :

- jeter les rebuts de papier ou autres déchets dans les poubelles publiques réservées à cette fin;
- composter, recycler et réutiliser autant de produits que possible, tels que le papier, le verre et les boîtes de conserve;
- économiser l'énergie et l'eau en éteignant les lumières et en fermant le robinet quand on ne s'en sert pas;
- marcher, prendre son vélo, faire du covoiturage ou utiliser les transports en commun aussi souvent que possible;

- acheter des produits écologiques;
- planter des arbres et cultiver un jardin; éviter les produits chimiques;
- participer aux activités d'un groupe local pour protéger notre patrimoine naturel et culturel.

L'écocivisme consiste à veiller à ce que les groupes et les particuliers soient bien informés et capables de prendre des mesures de protection de l'environnement. Nous sommes responsables de notre environnement. Nous devons le protéger. En assumant cette responsabilité, nous améliorons notre qualité de vie et celle des générations futures.





Le Canada — son histoire et ses symboles

Mots clés

Confédération

Charte canadienne des droits et libertés

Acte de l'Amérique du Nord britannique

Gouverneur général

Constitution

Chef d'État



Le castor est l'un des symboles du Canada. Il figure sur les pièces de cinq cents.

La Confédération

Le 1^{er} juillet 1867, les provinces que nous appelons aujourd'hui l'**Ontario**, le **Québec**, le **Nouveau-Brunswick** et la **Nouvelle-Écosse** se sont unies pour créer un nouveau pays, le Canada. Ce pays est une Confédération. La Confédération est devenue officielle en 1867, avec l'adoption de l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique*.

Au fil des ans, d'autres provinces et territoires se sont joints à la Confédération pour faire partie du Canada.

Dates d'entrée des provinces et des territoires dans la Confédération

1867	Ontario, Québec, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick
1870	Manitoba, Territoires du Nord-Ouest
1871	Colombie-Britannique
1873	Île-du-Prince-Édouard
1898	Territoire du Yukon
1905	Alberta, Saskatchewan
1949	Terre-Neuve
1999	Nunavut

Connaissez-vous la date d'entrée de votre province ou territoire dans la Confédération?

La feuille d'érable



La feuille d'érable est un symbole très connu du Canada depuis 1700. On la retrouve sur la pièce d'un cent, et son dessin n'a pratiquement pas changé depuis 1937.

Depuis le 15 février 1965, une feuille d'érable rouge figure sur notre drapeau national. La feuille d'érable est devenue notre symbole le plus répandu.

Les édifices du Parlement

Les édifices du Parlement sont situés dans la capitale du Canada, à Ottawa, en Ontario. La tour centrale de l'édifice principal s'appelle la tour de la Paix.



Le premier premier ministre du Canada

En 1867, le Canada se donne un premier ministre pour la première fois de son histoire. Il choisit Sir John A. Macdonald dont le portrait se trouve sur les billets de dix dollars.

La Constitution du Canada

La Constitution du Canada est un régime de lois et de conventions que nous utilisons pour nous gouverner. Jusqu'en 1982, les modifications à la Constitution devaient être approuvées par le gouvernement britannique. Toutefois, depuis l'adoption de la *Loi constitutionnelle* de 1982, le Parlement du Canada n'a plus à s'adresser au gouvernement britannique pour modifier sa Constitution. C'est aussi en 1982 que la *Charte canadienne des droits et libertés* est intégrée à la Constitution canadienne.

La Fête du Canada

Chaque année, nous célébrons la Fête du Canada le 1^{er} juillet, jour anniversaire de la Confédération.

La reine



Sa Majesté la reine Elizabeth II est reine du Canada et chef de l'État. Cela veut dire que la reine est le chef officiel

du Canada.

Le gouverneur général du Canada est le représentant de la reine au Canada. Les lieutenants-gouverneurs des provinces représentent également la reine.

D'où vient le nom Canada?

En 1535, deux jeunes Autochtones ont prononcé le mot huron-iroquois « kanata », qui signifie « village » ou « établissement », pour indiquer à Jacques Cartier la direction de Stadacona (emplacement actuel de la ville de Québec). Jacques Cartier a employé le mot « Canada » pour désigner non seulement Stadacona, mais également tout le territoire dirigé par Donnacona, chef de Stadacona.

En 1547, la première carte géographique du monde représentant les terres découvertes par Jacques Cartier lors de son deuxième voyage désignait sous le nom de « Canada » la région située au nord du golfe et du fleuve Saint-Laurent. En 1550, le mot « Canada » s'appliquait aussi au territoire situé au sud du fleuve. Ce mot est utilisé officiellement pour la première fois en 1791 quand l'*Acte constitutionnel* (ou *Acte du Canada*) divise le Québec, alors beaucoup plus grand, en deux provinces : le Haut-Canada et le Bas-Canada. En 1841, ces provinces sont réunies pour former la province du Canada. Au moment de la Confédération, le nouveau pays prend le nom de Canada.



En 1965, le Canada adopte son drapeau officiel rouge et blanc orné d'une feuille d'érable. Tous les édifices du gouvernement fédéral arborent le drapeau du Canada.

L'hymne national du Canada

O Canada!

O Canada!

Terre de nos aïeux!

Ton front est ceint de
fleurons glorieux!

Car ton bras sait
porter l'épée,
Il sait porter la croix!

Ton histoire est
une épopée
Des plus brillants
exploits.

Et ta valeur, de foi
trepée,
Protégera nos foyers et
nos droits,

Protégera nos foyers et
nos droits.



Les peuples autochtones du Canada

Mots clés

Inuits

Métis

Premières nations

Règlement en matière de revendications territoriales

Autonomie gouvernementale

Les Autochtones sont les premiers habitants du Canada. Leurs croyances spirituelles et leurs traditions culturelles variées se sont transmises de génération en génération. Aujourd'hui, ils vivent dans toutes les régions du pays.

Les Autochtones ont établi une relation unique avec la nature, puisqu'ils dépendaient d'elle pour survivre. Ceux qui habitaient les régions côtières vivaient de la pêche et de la chasse, tandis que ceux qui occupaient les régions centrales et l'est du pays vivaient de la chasse et des cultures maraîchères.

La *Loi constitutionnelle* de 1982 reconnaît l'existence de trois principaux groupes d'Autochtones au Canada : les Premières nations, les Inuits et les Métis. Aujourd'hui, les Autochtones au Canada parlent plus de 50 langues différentes. La plupart de ces langues ne s'entendent nulle part ailleurs.

La population autochtone croît presque deux fois plus vite que le reste de la population au Canada. Les Autochtones représentent environ trois pour cent de tous les Canadiens, soit environ 790 000 personnes. Environ 69 p. 100 d'entre eux sont membres des Premières nations, 26 p. 100 sont des Métis et cinq pour cent sont des Inuits.

Les Premières nations

Depuis les années 1970, on utilise le terme « Premières nations » plutôt qu'« Indien ». Les « Premières nations » englobent tous les Autochtones du Canada qui ne sont ni Inuits ni Métis. Les communautés des Premières nations parlent différentes langues et ont diverses cultures et traditions, dépendant en grande partie de l'endroit où elles sont établies.

Les membres des Premières nations qui vivent dans les régions de l'est de l'Amérique du Nord ont inventé le canot d'écorce pour se déplacer sur les rivières et les lacs. Les Autochtones des plaines suivaient les troupeaux de bisons qu'ils chassaient pour se

nourrir, se vêtir et fabriquer des outils. Ils construisaient des maisons légères, solides et faciles à transporter. Ces maisons, appelées « tipis », étaient faites de perches placées en forme de cône et recouvertes de peaux d'animaux.



Les Inuits

Les Inuits sont des Autochtones qui vivent dans le nord du Canada, c'est-à-dire au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest, dans le nord du Québec et au Labrador. Ils entretiennent une relation étroite avec la terre et toutes les plantes et les animaux qui se la partagent. Ils étaient adaptés au climat rigoureux du Nord et se nourrissaient en chassant le phoque, la baleine, le caribou et l'ours polaire. Certains d'entre eux chassent encore pour se nourrir et se vêtir.



Les Métis

Bon nombre des premiers commerçants de fourrure français et certains commerçants anglais ont épousé des femmes des Premières nations. Leurs descendants forment la population des Métis. Les Métis, qui ont développé leur propre culture dans les Prairies, jouaient un rôle important dans le commerce de la fourrure.

Aujourd'hui, la majorité des Métis sont établis dans les régions de l'Ouest du Canada.

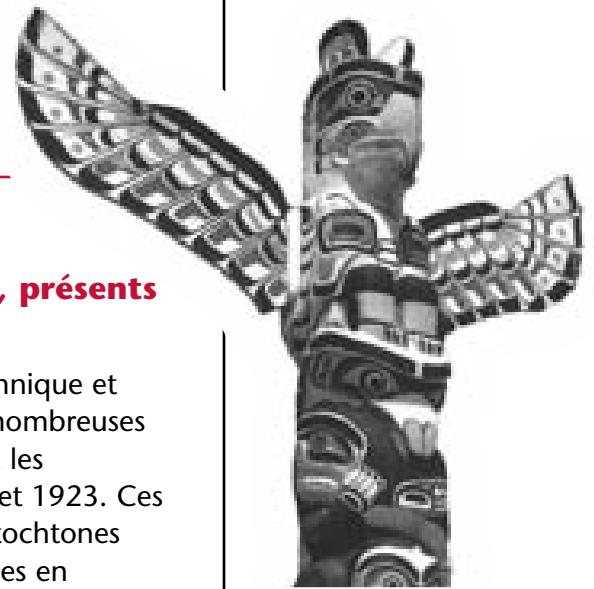
Les traités — passés, présents et futurs

Les gouvernements britannique et canadien ont conclu de nombreuses ententes (ou traités) avec les Autochtones entre 1701 et 1923. Ces traités donnaient aux Autochtones certains droits et avantages en échange de l'abandon de leurs droits territoriaux. Chaque traité est unique et représente une promesse solennelle.

Les groupes autochtones et le gouvernement canadien continuent de négocier de nouvelles ententes relatives au territoire et à la reconnaissance d'autres droits. Ces ententes modernes sont appelées des règlements en matière de revendications territoriales. Le Nunavut, le plus nouveau territoire canadien, a été créé à la suite de la conclusion d'un règlement en matière de revendications territoriales.

Le gouvernement canadien poursuit ses négociations avec les Autochtones, afin que ces derniers reprennent le contrôle des décisions qui touchent leur vie et gèrent leurs propres affaires. Cela s'appelle l'autonomie gouvernementale. Le Canada collabore également avec eux afin d'améliorer leur situation économique et leur qualité de vie.

Les peuples autochtones ont des histoires, des cultures et des langues uniques. Ils continuent à jouer un rôle actif dans la société canadienne.





La carte du Canada

Océan Arctique

Trois océans bordent le Canada : l'**océan Pacifique** à l'ouest, l'**océan Atlantique** à l'est et l'**océan Arctique** au nord.

Les régions du Canada

Le Canada a une superficie de 10 millions de kilomètres carrés. Il est formé de nombreuses zones géographiques différentes et de cinq régions distinctes :

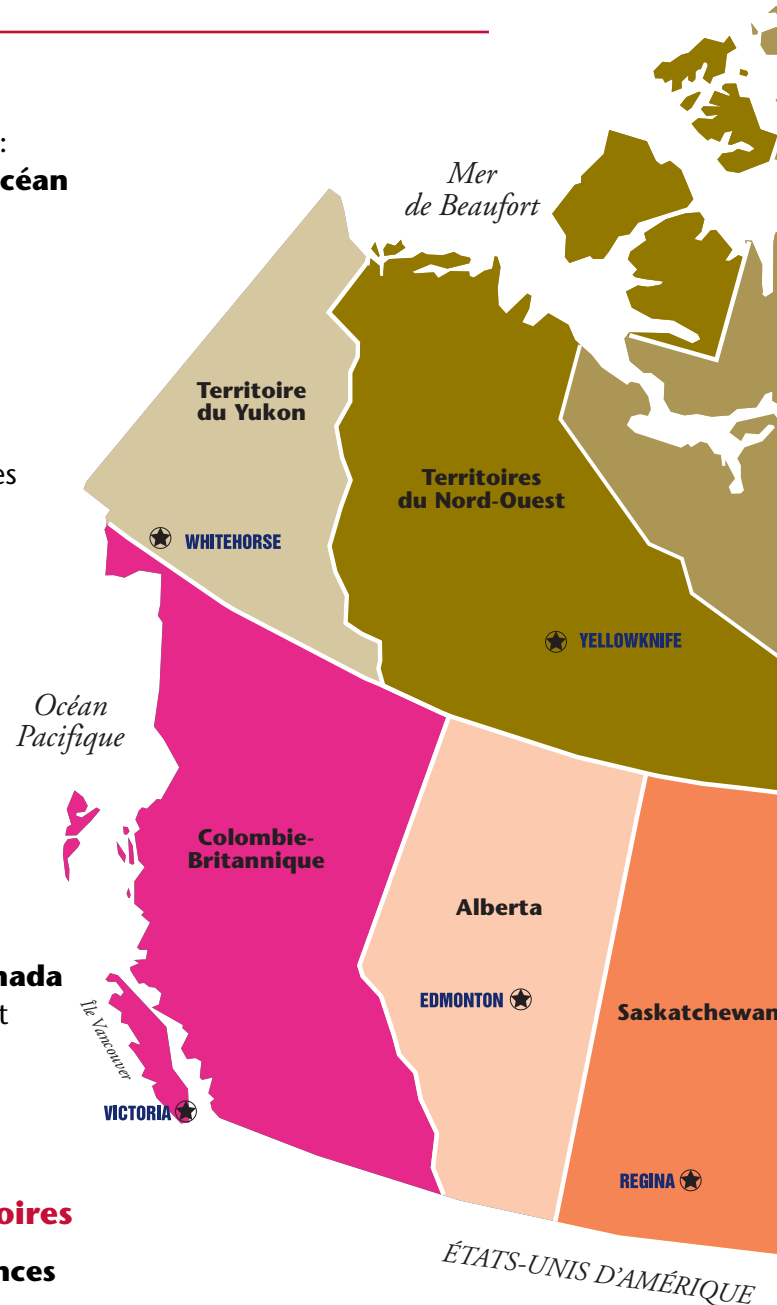
- la Région de l'Atlantique;
- la Région du Centre;
- les Prairies;
- la côte Ouest;
- le Nord.

La capitale nationale

La capitale nationale du Canada est Ottawa, en Ontario. C'est dans cette ville que se trouvent les édifices du gouvernement fédéral et du Parlement.

Les provinces et les territoires

Le Canada compte 10 provinces et trois territoires. Chaque province et chaque territoire a sa capitale. Vous devriez savoir quelle est la capitale du Canada et celle de votre province ou territoire.



La population

La population du Canada est relativement faible, avec environ 31 millions d'habitants. La plupart des Canadiens et des Canadiennes vivent dans le sud du pays.



Région	Province/territoire	Capitale
Région de l'Atlantique	Terre-Neuve-et-Labrador	St. John's
	Île-du-Prince-Édouard	Charlottetown
	Nouvelle-Écosse	Halifax
	Nouveau-Brunswick	Fredericton
Centre	Québec	Québec
	Ontario	Toronto
Prairies	Manitoba	Winnipeg
	Saskatchewan	Regina
	Alberta	Edmonton
Côte Ouest	Colombie-Britannique	Victoria
Nord	Nunavut	Iqaluit
	Territoires du Nord-Ouest	Yellowknife
	Territoire du Yukon	Whitehorse



La Région de l'Atlantique

Mots clés

Nouvelle-Écosse

Nouveau-Brunswick

Terre-Neuve-et-Labrador

Île-du-Prince-Édouard

Acadiens

Loyalistes de l'Empire-Uni

Hibernia

La Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador et l'Île-du-Prince-Édouard forment les provinces de l'Atlantique. C'est dans cette région du pays que les premiers explorateurs européens ont commencé à pêcher et à commercer avec les Autochtones. Plus tard, les colons ont établi de solides collectivités vivant de l'agriculture, de la pêche et de la construction navale. En raison de leurs côtes et de leurs ressources naturelles, les provinces de l'Atlantique ont joué un rôle important dans l'histoire et le développement du Canada.

La population

L'explorateur italien Jean Cabot a atteint Terre-Neuve en 1497, alors que l'explorateur français Jacques Cartier a découvert la région vers 1500. Dans les années 1600, les colons français, que l'on a plus tard appelés les Acadiens, ont formé le premier groupe d'Européens à s'établir en permanence au Canada. Par la suite, des colons sont venus des îles Britanniques et d'Allemagne.

Durant et après la Révolution américaine (1775-1783), des milliers de personnes ont quitté les États-Unis. On les nomma Loyalistes de l'Empire-Uni. Bon nombre se sont établis dans la région de l'Atlantique. Ils étaient d'origine ethnique variée, notamment anglaise, irlandaise, écossaise, allemande, suisse, hollandaise, italienne, juive et afro-américaine. Aujourd'hui, la population de la région de l'Atlantique est très diversifiée sur les plans culturel et ethnique. De nombreux habitants de cette région descendent des premiers colons.

Le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue du Canada. Environ le tiers de sa population vit et travaille en français.

L'économie

Depuis toujours, l'économie du Canada atlantique repose sur le secteur de l'exploitation des ressources, notamment la pêche, l'agriculture, la forêt et les mines. Au cours des dernières années, l'économie de la région s'est développée et diversifiée. Cela a mené au développement d'autres secteurs, comme les technologies de



l'information, les services professionnels, la fabrication de pointe, l'aquaculture et l'exploration pétrolière et gazière. Le commerce a également connu une augmentation.

Les pommes de terre et les fruits de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick se vendent dans tout le Canada et d'autres pays. L'industrie alimentaire joue un rôle important dans l'économie de la région.

Grâce à leurs vastes forêts, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse produisent de la pâte de bois, du papier et du bois de construction. Les produits forestiers forment la principale industrie manufacturière du Nouveau-Brunswick. Bon nombre de ces produits sont exportés à l'étranger.

La province de Terre-Neuve-et-Labrador, qui vit traditionnellement de l'industrie de la pêche, développe actuellement d'autres ressources naturelles telles que le pétrole, le nickel, le cuivre et le cobalt. Hibernia, situé au large des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador, est le cinquième champ pétrolifère en importance au Canada. L'industrie manufacturière et les autres industries continuent de se développer.

Le secteur des services est également très important pour l'économie de la région de l'Atlantique. Comme dans le reste du pays, plus de gens travaillent dans des domaines tels que les opérations bancaires, l'administration gouvernementale, les services

financiers et les services personnels, que dans les industries traditionnelles d'exploitation des ressources.

Le golfe du Saint-Laurent et l'océan Atlantique représentent d'importantes attractions touristiques. Les paysages spectaculaires, les littoraux naturels, les plages chaudes et les terrains de golf de niveau international qu'offrent les provinces de l'Atlantique attirent chaque année des milliers de touristes. Environ 85 000 habitants de la région travaillent dans l'industrie du tourisme.



Population approximative	
Terre-Neuve-et-Labrador	534 000
Nouvelle-Écosse	943 000
Île-du-Prince-Édouard	139 000
Nouveau-Brunswick	757 000
Provinces de l'Atlantique	2 373 000

Casiers à homards





La Région du Centre

Mots clés

Ontario

Québec

Voie maritime
du Saint-
Laurent

Bouclier
canadien

Chutes Niagara



L'Ontario et le Québec forment la Région du Centre du Canada. Plus de la moitié de la population du pays vit dans les villes et les villages du sud du Québec et de l'Ontario, près des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent. Cette région est le centre industriel et manufacturier du Canada. Ensemble, l'Ontario et le Québec produisent plus des trois quarts de tous les biens fabriqués au pays.

Les Grands Lacs et la Voie maritime du Saint-Laurent

Il y a cinq Grands Lacs situés entre le Canada et les États-Unis. Ils portent les noms suivants : Ontario, Érié, Huron, Michigan et Supérieur. Le lac Supérieur est la plus grande étendue d'eau douce du monde. L'importance des Grands Lacs comme voie de navigation remonte à des milliers d'années. Les peuples autochtones et les commerçants de fourrure ont d'abord utilisé les Grands Lacs pour créer des réseaux d'échanges commerciaux en Amérique du Nord. Des navires venant du monde entier passent par la Voie maritime du Saint-Laurent pour naviguer entre l'océan Atlantique et les Grands Lacs. Les Grands Lacs fournissent de l'eau potable aux habitants et aux industries de cette région.

Le Bouclier canadien

Les terres du nord du Québec et de l'Ontario font partie du Bouclier canadien, une formation rocheuse qui existe depuis des millions d'années. Grâce aux riches gisements de

minéraux que renferme le Bouclier canadien, le Canada est l'un des premiers producteurs mondiaux d'or, d'argent, de nickel, de zinc, de cuivre et de minerai de fer. Le Bouclier canadien est couvert d'arbres, et la grande industrie canadienne des pâtes et papiers dépend en partie des forêts de cette région. Une part des vastes réserves d'eau douce du Bouclier canadien sert à produire de l'électricité.

La province de Québec

La population

Les membres des Premières nations et les Inuits sont les premiers habitants du Québec. Les Autochtones qui vivaient le long du fleuve Saint-Laurent faisaient le commerce de la fourrure et ont appris aux premiers colons comment survivre. Il existe encore aujourd'hui de nombreuses collectivités autochtones dans toute la province.

Des colons français se sont établis le long du fleuve Saint-Laurent au début du 17^e siècle. La société québécoise

d'aujourd'hui est leur héritage vivant. Plus des trois quarts des Canadiens et des Canadiennes du Québec sont d'expression française. Plus du tiers parlent le français et l'anglais, ce qui représente la plus forte proportion de Canadiens et de Canadiennes bilingues dans une province. La province de Québec s'efforce de protéger et de promouvoir la langue et la culture de sa population francophone.

Environ sept millions d'habitants vivent au Québec, la plus grande province du Canada.

L'économie

Le Québec est très industrialisé et son économie fortement diversifiée. Depuis la Confédération, la région de Montréal occupe une place importante dans les secteurs des finances, des services et de l'industrie. Les industries de cette région produisent de l'étoffe, des vêtements, des aliments, du papier, du métal, des produits chimiques et des produits du bois. Montréal est le principal centre commercial du Québec et le siège d'industries concurrentielles dans les domaines de l'aérospatiale et de l'aéronautique, de l'énergie et de la pharmaceutique. Montréal est aussi le centre d'un vaste réseau de transport.

Grâce à la richesse des ressources du Bouclier canadien, le Québec a développé de grandes industries, notamment dans le domaine des forêts, de l'énergie et des mines. Le Québec est le premier producteur de

pâtes et papiers du pays et un important producteur d'amiante, d'or, de cuivre, d'argent et de minerai de fer. Les immenses réserves d'eau douce du Québec en font le principal producteur d'hydroélectricité du Canada.

Beaucoup de fermes se trouvent dans les basses terres du Saint-Laurent où l'on produit des légumes, des fruits et des cultures fourragères. Le Québec compte aussi de nombreuses fermes laitières. Son industrie laitière est la plus considérable du Canada.

Les parcs provinciaux, les Laurentides et les nombreux sites historiques du Québec jouent un rôle vital dans l'industrie touristique.

La province de l'Ontario

La population

L'Ontario est la province canadienne la plus peuplée. On y trouve environ 11 millions d'habitants, soit à peu près le tiers de la population canadienne. La majorité de la population de cette province parle anglais, mais c'est là qu'on trouve le plus grand nombre de francophones à l'extérieur du Québec.

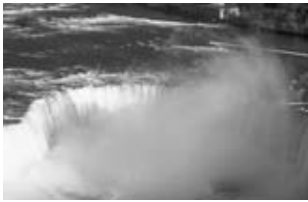
Les peuples algonquins et iroquois ont été les premiers à habiter le territoire qu'on appelle aujourd'hui l'Ontario. Vers la fin du 18^e siècle, la population a commencé à croître rapidement. L'arrivée de milliers de Loyalistes de l'Empire-Uni a été suivie



*Rue dans le Vieux-Québec.
Québec, Québec.*



*L'Oratoire Saint-Joseph,
Montréal, Québec.*



Les nombreuses rivières de l'Ontario représentent une source essentielle d'hydroélectricité. Par exemple, les chutes Niagara sont reconnues pour l'exploitation de leur puissance hydroélectrique.

de plusieurs vagues d'immigrants venus des États-Unis et d'Angleterre. Aujourd'hui, l'Ontario accueille encore de nouveaux arrivants provenant des quatre coins du monde.

L'économie

Tout au long de l'histoire du Canada, l'Ontario a réussi à se bâtir la plus forte économie provinciale du pays grâce à l'importance de sa population, à la richesse de ses ressources et à sa situation géographique privilégiée. La plupart des habitants de l'Ontario sont employés par les industries manufacturières et le secteur des services.

Plus de 140 000 personnes travaillent dans l'industrie automobile qui compte pour plus du tiers des exportations totales du Canada. Les industries de la province produisent aussi de l'acier, de la machinerie, du métal, du plastique, des produits chimiques et des aliments.

L'Ontario est le premier producteur de métaux du Canada. Les mines de la province donnent du nickel, de l'or, de l'argent, du platine, de l'uranium, du zinc et du cuivre. L'industrie forestière fournit de la pâte de bois, du bois de construction, du papier journal et d'autres produits du papier. Les nombreuses rivières de la province sont une source essentielle d'hydroélectricité. Les chutes Niagara sont reconnues pour l'exploitation de leur puissance hydroélectrique.

Plus de 400 000 travailleurs ontariens dépendent du tourisme, troisième industrie en importance de la province.

Le sud de l'Ontario possède de riches terres agricoles. La péninsule du Niagara produit des pêches, des pommes, des raisins et d'autres fruits en abondance. Les agriculteurs de l'Ontario font aussi l'élevage des bovins laitiers, des bovins de boucherie, de la volaille ainsi que la culture des légumes et des céréales.



Population approximative

Québec	7,4 millions
Ontario	11,9 millions
Centre du Canada	19,3 millions

Toronto, la plus grande ville du Canada, est l'une des plus multiculturelles du monde. C'est aussi la capitale de l'Ontario.

Les Prairies



Le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta sont appelés les Prairies. Cette région du Canada est bien connue pour la fertilité de ses terres agricoles et la richesse de ses ressources énergétiques.

Les Prairies

Les Prairies sont de vastes plaines qui s'étendent dans tout le sud des trois provinces. Cette région compte peu d'arbres et ses terres sont très fertiles. La plus grande partie du territoire, autrefois couvert d'herbe, sert maintenant à l'agriculture. On y pratique surtout la culture des céréales et l'élevage des bovins.

La région des Prairies n'est pas seulement formée de terres agricoles sans relief. Dans le nord et l'ouest, on trouve des collines onduleuses, des vallées et des rivières. Dans le sud de l'Alberta, les plaines s'élèvent graduellement jusqu'aux montagnes Rocheuses qui longent la frontière de la Colombie-Britannique.

La population

Premiers habitants des Prairies, les membres des Premières nations chassaient habilement le bison. Plus tard, leurs descendants et les Métis ont joué un rôle primordial dans le commerce de la fourrure comme fournisseurs, vendeurs, guides et interprètes.

Depuis les débuts du commerce de la fourrure, il y a toujours eu des francophones dans les provinces des Prairies.

De nos jours, leurs descendants y vivent encore.

Vers la fin du 19^e siècle, le gouvernement canadien a construit un chemin de fer jusqu'à la côte du Pacifique, en passant par les Prairies. Cela a grandement facilité l'immigration vers l'ouest du pays. Au début du 20^e siècle, environ trois millions d'Européens et de Britanniques sont arrivés dans les Prairies. Bon nombre d'entre eux ont acheté des terres que le gouvernement vendait à très bon prix pour encourager les nouveaux arrivants à s'établir dans l'Ouest.

L'économie

Les Prairies possèdent d'immenses ressources énergétiques. Environ la moitié de toute l'énergie consommée au Canada provient du pétrole et du gaz naturel. Principal producteur canadien de ces combustibles, l'Alberta exploite aussi une importante industrie de l'extraction du charbon. La Saskatchewan produit du pétrole, du gaz naturel, de l'uranium et de la potasse en grande quantité. Le Manitoba, territoire aux 100 000 lacs, est le plus grand producteur d'hydroélectricité des Prairies.

Mots clés

Manitoba

Saskatchewan

Alberta



Jeune Autochtone en costume traditionnel au Stampede de Calgary.



La majorité des habitants des Prairies travaillent dans le secteur des services, notamment dans les services commerciaux et financiers, les transports, le tourisme, le commerce au détail, la santé et l'éducation.

Les terres agricoles des Prairies sont parmi les plus fertiles du monde. Les agriculteurs et les éleveurs produisent des céréales (par exemple du blé, de l'orge ou de l'avoine), de la viande et d'autres aliments qui sont vendus au Canada et dans d'autres pays. Grâce à des pluies abondantes, le Manitoba possède une industrie agricole très diversifiée dans le domaine de la culture céréalière et de l'élevage du bétail. La Saskatchewan est le premier producteur de blé du Canada et l'une des régions agricoles les plus riches de la planète. L'Alberta est le principal producteur de bovins de boucherie et de céréales fourragères du pays.

Les industries manufacturières du Manitoba fabriquent une multitude de produits, y compris des aliments, du matériel de transport, des produits de métal, des produits électriques et des vêtements. Le secteur des forêts ainsi que les secteurs manufacturiers et miniers jouent un rôle important dans l'économie de la Saskatchewan. La transformation des aliments et des boissons représente la plus grande industrie manufacturière de l'Alberta.

Population approximative

Manitoba	1,2 million
Saskatchewan	1 million
Alberta	3 millions
Provinces des Prairies	5,2 millions



*Stampede
Morris, Manitoba*

La côte Ouest



Située en bordure de l'océan Pacifique, la Colombie-Britannique est bien connue pour ses montagnes majestueuses. Trois grandes chaînes de montagnes traversent la province : les montagnes Rocheuses, la chaîne Columbia et la chaîne Côtière.

La population

Les Premières nations vivaient en Colombie-Britannique depuis des milliers d'années avant l'arrivée des colons européens. Du bord de la mer jusqu'aux montagnes, la grande diversité du relief géographique a influencé leurs cultures et leurs langues. Ils ont créé une forme d'expression artistique unique, le totem. Leur art est apprécié partout dans le monde. Il représente souvent des animaux dont le saumon, l'ours, la baleine, le corbeau et l'aigle.



La Colombie-Britannique a été colonisée par les Européens lorsque le commerce de la fourrure s'est étendu à l'ouest du pays, au début du 19^e siècle. Vers la fin de ce siècle, des milliers de Chinois sont venus dans cette province pour aider à construire le dernier tronçon du chemin de fer du Canadien Pacifique. Leurs nombreux descendants y vivent encore. Beaucoup d'Asiatiques émigrent en Colombie-Britannique, si bien qu'aujourd'hui près du tiers de la population du Lower Mainland est d'origine chinoise. La population totale de la Colombie-Britannique compte environ quatre millions d'habitants.

L'économie

Les vastes ressources naturelles de la Colombie-Britannique ont toujours joué un rôle considérable dans l'économie de la province. Au Canada, son industrie forestière se classe au premier rang pour ce qui est de la valeur. Près de la moitié de tous les biens fabriqués en Colombie-Britannique sont des produits du bois, notamment du bois de construction, du papier journal et des produits des pâtes et papiers. L'exploitation minière représente aussi une industrie importante.

Mots clés

Montagnes Rocheuses

Totems

Forêts

Activités maritimes



Cerises, vallée de l'Okanagan, Colombie-Britannique.

Le tourisme occupe la deuxième place dans l'économie de la province. En effet, la beauté naturelle de la côte du Pacifique et des montagnes Rocheuses attire chaque année des milliers de touristes qui viennent pêcher, faire de la randonnée, camper et skier dans les montagnes.

Les pluies abondantes et les flancs abrupts des montagnes favorisent la production d'hydroélectricité, si bien que la Colombie-Britannique se situe au deuxième rang dans l'ensemble du Canada.

La pêche est aussi une industrie de grande valeur sur la côte du Pacifique, mais elle traverse en ce moment une vaste restructuration à cause d'un ralentissement de la pêche au saumon. La vallée de l'Okanagan, qui s'étend entre les chaînes de montagnes et la région centrale de la province, est renommée pour ses vergers et ses vignes.



Population approximative

Colombie-Britannique	4,1 millions
----------------------	--------------



Troisième grande ville canadienne, Vancouver occupe le deuxième rang en Amérique du Nord pour l'importance de sa communauté chinoise. Carrefour de grandes routes maritimes et aériennes, elle relie le Canada aux autres pays du littoral du Pacifique, comme la Chine et le Japon.

Le Nord



La Région du Nord du Canada se divise en trois territoires : le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. Ensemble, ils forment plus du tiers de la superficie du pays. Le gouvernement du Canada est responsable des territoires, mais les assemblées législatives qui y sont élues décident de la plupart des questions qui les concernent. La population des Territoires du Nord-Ouest a décidé par vote de faire de la région de l'est un territoire distinct appelé Nunavut. Le nouveau territoire a vu le jour le 1^{er} avril 1999.

La population

Les Autochtones vivent dans le Nord depuis des milliers d'années. Ils ont noué des liens particuliers avec la terre. Ils utilisent leurs talents de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs pour survivre dans le climat hostile de cette région.

Le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut occupent plus du tiers des masses continentales du

Canada, mais seulement environ 100 000 habitants y vivent. Les Autochtones représentent près de la moitié de la population du Nord. Les gouvernements des territoires accordent donc à plusieurs langues autochtones un statut officiel.

Au cours des dernières années, les ententes sur le règlement des revendications territoriales et sur le gouvernement autonome ont joué un rôle considérable dans le développement du Nord. Grâce à ces ententes, les membres des Premières nations deviennent davantage maîtres de leurs terres et des décisions qui les concernent.

L'économie

C'est le commerce de la fourrure qui a amené les premiers Européens dans le Nord vers la fin du 17^e siècle. La Compagnie de la Baie d'Hudson a réglementé les terres du Nord et le commerce de la fourrure pendant 300 ans. Certains habitants du Nord, notamment un grand nombre d'Autochtones, tirent encore leur



Mots clés

Territoires du Nord-Ouest

Nunavut

Yukon

Ruée vers l'or

« Terre du Soleil de minuit »



subsistance et leurs revenus de la chasse, de la pêche et du piégeage.

Les mines, le pétrole et le gaz naturel jouent un rôle vital dans l'économie du Nord. Vers la fin du 19^e siècle, la ruée vers l'or a attiré des milliers de mineurs au Yukon. Aujourd'hui, on trouve des mines d'or, de plomb, de diamant et de zinc dans les territoires. On y exploite aussi des gisements de pétrole et de gaz. L'exploration se poursuit.

Les estampes et les sculptures en pierre de savon des Inuits sont vendues partout au Canada et dans le monde. Au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, de nombreux Autochtones ont formé des coopératives afin de fabriquer des objets d'art et d'artisanat. Par ailleurs, le tourisme croît rapidement.

On voit d'un bon œil le développement économique du Nord, mais il faut le planifier avec soin afin de ne pas menacer le fragile écosystème de l'Arctique et les modes de vie traditionnels des gens.

Le climat

Le Nord est parfois appelé « la terre du Soleil de minuit ». Au milieu de l'été, la lumière du jour dure jusqu'à 24 heures de suite. En hiver, le soleil disparaît et l'obscurité règne pendant trois mois. Les hivers sont longs et froids. La région se couvre de fleurs durant l'été, même si la saison est courte.

Le Yukon détient le record de la température la plus froide jamais enregistrée au Canada (-63°C). La plaine arctique et rocheuse qui s'étend sur une vaste superficie s'appelle la toundra. À cause du climat froid de l'Arctique, la toundra est dépourvue d'arbres. Le sol est constamment gelé.

Population approximative

Nunavut	28 000
Territoires du Nord-Ouest	41 000
Territoire du Yukon	30 000
Le Nord	99 000



Construction d'une cabane en bois rond, Territoire du Yukon.

Le gouvernement au Canada



Il existe plusieurs ordres de gouvernement au Canada : le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que les administrations municipales ou locales. Les responsabilités du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux ont été définies en 1867 dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Le gouvernement fédéral s'occupe principalement des questions qui touchent l'ensemble du pays, par exemple, la défense nationale, la politique étrangère et la citoyenneté. Les gouvernements provinciaux et territoriaux sont en général chargés de l'éducation, des soins de santé et des routes. Ils partagent des responsabilités avec le gouvernement fédéral dans certains domaines.

Les administrations municipales (ou locales) des villes et des collectivités du pays s'occupent notamment du service d'incendie, du déneigement et du recyclage. Les citoyens canadiens votent aux élections de tous ces ordres de gouvernement.

Le Parlement du Canada

Le Canada est une démocratie et il a un système de **gouvernement parlementaire**. Le Parlement se compose de la reine, de la Chambre des communes et du Sénat.

Sa Majesté la reine Élisabeth II est le chef d'État. Le gouverneur général représente la reine au Canada.

Les Canadiens élisent des représentants, c'est-à-dire des députés, qui siègent à la Chambre des communes. Les membres du Sénat, que l'on appelle sénateurs, sont choisis par le premier ministre et nommés par le gouverneur général. Le premier ministre est le chef du parti politique qui a le plus grand nombre de députés élus à la Chambre des communes.

L'adoption des lois

Lorsque le gouvernement propose au Parlement d'adopter une nouvelle loi, celle-ci est appelée projet de loi. Les députés et les sénateurs ont plusieurs occasions de débattre chaque projet de loi à la Chambre des communes et au Sénat. Ils votent ensuite pour ou contre ce projet de loi. Un projet de loi exige l'approbation de la majorité des députés et des sénateurs. Une fois cette approbation donnée, le gouverneur général sanctionne le projet de loi qui devient loi.



La reine
(représentée par le gouverneur général)

La Chambre des communes

(députés élus par les électeurs)

Le Sénat

(sénateurs nommés)



Les autres ordres de gouvernement au Canada

Chaque gouvernement provincial et territorial est dirigé par une assemblée législative élue, responsable d'adopter les lois de sa province ou de son territoire. Les personnes élues à une assemblée législative provinciale ou territoriale sont appelées membres de l'Assemblée législative, membres de l'Assemblée nationale, députés provinciaux, ou députés à la Chambre d'assemblée, selon la province ou le territoire.

Les administrations municipales sont habituellement dirigées par un conseil dont le rôle est d'adopter des lois, appelées règlements, concernant les affaires de la collectivité. Le conseil municipal est formé d'un maire et d'autres représentants élus, généralement nommés conseillers municipaux.

Les élections provinciales, territoriales et municipales se tiennent par scrutin secret, mais les règles diffèrent selon l'ordre de gouvernement. Il est donc important de vous renseigner sur ces règles afin d'exercer votre droit de vote.

Ordres de gouvernement	Représentants élus	Quelques responsabilités
Gouvernement fédéral	Députés fédéraux	Défense nationale Politique étrangère Citoyenneté Service de police
Gouvernement provincial et territorial	Membres de l'Assemblée législative ou membres de l'Assemblée nationale ou députés provinciaux ou députés à la Chambre d'assemblée	Éducation Soins de santé Autoroutes Service de police
Administration municipale (locale)	Maire et conseillers	Service de police Service d'incendie Déneigement Recyclage

Connaissez-vous vos représentants élus?



Le gouvernement fédéral

Nom du chef d'État — le gouverneur général, représentant la reine pour l'ensemble du Canada : _____

Nom du chef du gouvernement — le premier ministre : _____

Nom du parti au pouvoir : _____

Nom du chef de l'opposition : _____

Nom du parti de l'opposition officielle : _____

Nom des autres partis de l'opposition et de leur chef : _____

Nom du représentant de ma circonscription (député) à Ottawa : _____

Nom de ma circonscription : _____

Le gouvernement provincial

Nom du chef d'État — le lieutenant-gouverneur, représentant la reine dans ma province de résidence : _____

Nom du chef du gouvernement — le premier ministre de la province : _____

Nom du parti provincial au pouvoir : _____

Nom des partis de l'opposition au niveau provincial et de leur chef : _____

Nom de mon représentant à l'Assemblée législative : _____

Le gouvernement territorial

Nom du chef d'État — le commissaire de mon territoire : _____

Nom du chef du gouvernement — le premier ministre : _____

Nom de mon représentant territorial : _____

L'administration municipale

Nom de ma municipalité : _____

Nom du chef de l'administration municipale (maire ou préfet) : _____

Faites ici la liste de vos représentants gouvernementaux et notez des renseignements importants.



Les élections fédérales

Mots clés

Élections fédérales

Partis politiques

Vote

Circonscription

Candidats

Registre national
des électeurs

Carte
d'information de
l'électeur

Scrutin

Bureaux de vote

Les élections permettent aux Canadiens et aux Canadiennes de choisir les personnes qui les représenteront à la Chambre des communes. À chaque élection, les citoyens peuvent réélire les mêmes députés ou en choisir de nouveaux.

En général, les élections fédérales ont lieu tous les quatre ans. Le premier ministre peut demander au gouverneur général de tenir une élection plus tôt. Selon la Constitution canadienne, une élection doit avoir lieu au moins tous les cinq ans.

Le Canada est divisé en 308 circonscriptions électorales. Une circonscription est une région géographique représentée par un député qui siège à la Chambre des communes. Les résidents de chaque circonscription élisent un député.

Tout citoyen canadien âgé d'au moins 18 ans a le droit de se présenter à une élection fédérale, **c'est-à-dire de se porter candidat**. Il peut y avoir plusieurs candidats dans une même circonscription électorale.

Dans chaque circonscription, les électeurs votent pour le candidat de leur choix. Le candidat qui obtient le plus grand nombre de voix devient député de la circonscription.

Le député représente toutes les personnes qui résident dans la circonscription où il est élu, même les personnes qui ne lui ont pas accordé leur vote. Votre député est votre lien

avec le gouvernement fédéral. Il vous aide de la façon suivante :

- en représentant vos intérêts lorsque de nouvelles lois sont proposées;
- en posant des questions sur le gouvernement en votre nom;
- en facilitant l'obtention de renseignements auprès du gouvernement fédéral et en contribuant à résoudre des difficultés que vous pourriez avoir avec le gouvernement.

Il est facile de communiquer avec votre député. Pour connaître son nom, consultez les pages bleues de l'annuaire téléphonique, à la section intitulée « Gouvernement du Canada ». Composez le numéro sans frais inscrit sous « Information sur le gouvernement du Canada ». Donnez votre adresse à l'agent d'information qui répond à votre appel. Ce dernier vous fournira le nom et le numéro de téléphone de votre député.

Vous pouvez aussi vous renseigner sur votre député en téléphonant à Élections Canada au numéro sans frais 1 800 463-6868 ou, si vous avez

accès à l'Internet, en consultant leur site Web au www.elections.ca.

Votre député a un bureau situé dans votre circonscription électorale. Vous pouvez aussi écrire à votre député à l'adresse suivante :

Chambre des communes
Nom de votre député
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Il n'est pas nécessaire d'apposer un timbre sur une enveloppe adressée à la Chambre des communes.

Les partis politiques

La plupart des candidats aux élections fédérales sont membres d'un parti politique. Un parti politique est un groupe de personnes qui partagent des idées sur la façon dont le pays devrait être gouverné. Certains partis politiques existent depuis très longtemps, mais les Canadiens et les Canadiennes sont libres de fonder de nouveaux partis politiques en tout temps.

Les membres d'un parti politique se réunissent pour discuter de leurs idées et de leurs opinions. Ils dressent un plan, qu'on appelle le programme du parti, pour décrire les mesures que le parti prendrait s'il était porté au pouvoir lors d'une élection.

Les membres d'un parti politique :

- formulent le programme du parti;
- choisissent le chef du parti;
- choisissent les candidats du parti aux élections;
- mènent une campagne pour faire élire les candidats du parti.

Les candidats qui ne sont membres d'aucun parti politique sont appelés candidats indépendants.

Exercer son droit de vote

Le droit de voter fait partie des privilèges et des responsabilités liés à la citoyenneté canadienne. Élections Canada est l'organisme indépendant du Parlement chargé de la tenue des élections et des référendums au niveau fédéral.

Vous pouvez voter à une élection fédérale ou à un référendum fédéral si vous êtes :

- **citoyen canadien;**
- **âgé d'au moins 18 ans le jour du vote;**
- **inscrit sur la liste électorale.**

Les listes électorales utilisées lors des élections et des référendums fédéraux sont établies à partir du Registre national des électeurs, base permanente de données sur les citoyens canadiens de 18 ans ou plus, habilités à voter lors des élections et référendums fédéraux.

Le droit de vote est un privilège et une responsabilité pour tous les citoyens canadiens.

Les listes électorales sont préparées à partir du Registre national des électeurs.

Dès que vous obtenez la citoyenneté canadienne, vous avez le droit de voter. Assurez-vous que votre nom figure dans le Registre national des électeurs.

Quand des élections sont déclenchées, vous recevez une carte d'information de l'électeur.

Votre vote est secret.

Pour plus d'information sur l'exercice du droit de vote, consultez le site Web d'Élections Canada au www.elections.ca.

Le Registre national des électeurs contient le nom, l'adresse, le sexe et la date de naissance de chaque électeur. Élections Canada met à jour le Registre national des électeurs à l'aide de données provenant de diverses sources d'information dont Citoyenneté et Immigration Canada.

Dès que vous obtenez la citoyenneté canadienne et que vous êtes en mesure de voter, il importe que votre nom apparaisse dans le Registre national des électeurs.

Lorsque vous demandez la citoyenneté, vous avez la possibilité de cocher une case figurant sur le formulaire de demande, pour autoriser la communication de votre nom, adresse, sexe et date de naissance à Élections Canada.

Ces renseignements seront transmis à Élections Canada et ajoutés au Registre national des électeurs seulement si vous cochez la case d'autorisation. Ces renseignements ne servent qu'aux fins des élections.

Les Canadiens éligibles peuvent aussi signaler, sur leur formulaire d'impôt fédéral, qu'ils consentent à ce que ces renseignements soient ajoutés au Registre national des électeurs.

Lorsque des élections sont déclenchées, Élections Canada envoie à chaque électeur, dont le nom figure dans le Registre national des électeurs, une **carte d'information de l'électeur**. Cette carte montre quand vous devez voter et à quel endroit. Si

vous avez besoin des services d'un interprète ou d'autres services spéciaux, elle vous donnera également le numéro de téléphone à composer.

Même si vous décidez de ne pas vous inscrire au Registre national des électeurs ou que vous ne recevez pas de carte d'information de l'électeur, vous pouvez vous inscrire sur la liste des électeurs jusqu'au jour du scrutin. Pour savoir comment vous y prendre, téléphonez à Élections Canada, sans frais, au 1 800 463-6868 ou visitez leur site Web au www.elections.ca.

Pour voter le jour du scrutin ou le jour du vote par anticipation, rendez-vous au bureau de scrutin dont l'adresse figure sur votre carte d'information de l'électeur. Un membre du personnel électoral vous remettra un bulletin de vote. La liste alphabétique des candidats de votre circonscription apparaît sur ce bulletin.

Sur le bulletin de vote, inscrivez un « X » dans le cercle vis-à-vis du nom du candidat de votre choix. Ensuite, pliez le bulletin pour que personne ne sache pour quel candidat vous avez voté. Donnez-le au membre du personnel électoral qui détache le numéro et vous remet le bulletin. Vous déposez vous-même le bulletin dans l'urne ou vous demandez à un membre du personnel électoral de le faire pour vous.

Selon la loi électorale canadienne, les élections se font par scrutin secret. Cela veut dire que personne n'a le

droit de vous surveiller pendant que vous votez, ni d'examiner votre bulletin de vote rempli. Vous êtes libre de discuter avec d'autres de la façon dont vous avez voté, mais personne n'a le droit de vous obliger à dire pour qui vous avez voté.

Immédiatement après la fermeture des bureaux de scrutin, les responsables comptent les bulletins de vote et les résultats sont annoncés à la télévision, à la radio et dans les journaux. Vous pouvez aussi voir les résultats sur le site Web d'Élections Canada au www.elections.ca.

Après une élection

À la suite d'une élection, le parti qui a fait élire le plus grand nombre de représentants est porté au pouvoir. Le chef de ce parti devient premier ministre. Le premier ministre et son parti gouvernent tant qu'ils ont l'appui de la majorité des députés de la Chambre des communes.

Le premier ministre choisit des ministres parmi les députés de la Chambre des communes. Les ministres dirigent les ministères du gouvernement fédéral et forment, avec le premier ministre, le Cabinet. Les membres du Cabinet prennent des décisions importantes sur la façon de gouverner le pays. Ils proposent aussi la plupart des nouvelles lois. Les décisions du Cabinet peuvent être remises en question par tous les députés de la Chambre des communes.

Si la majorité des députés de la Chambre des communes votent contre une importante décision du gouvernement, le parti au pouvoir est défait. Le premier ministre doit démissionner, et une nouvelle élection est habituellement déclenchée.

Les partis qui ne sont pas au pouvoir sont appelés les partis de l'opposition. Le parti de l'opposition qui a le plus grand nombre de députés à la Chambre des communes forme l'opposition officielle. Les partis de l'opposition tentent d'améliorer ou de faire rejeter les lois proposées par le gouvernement.

À propos de l'examen pour la citoyenneté canadienne

Pour réussir l'examen, vous devez répondre correctement à toutes les questions concernant :

- **le droit de voter aux élections;**
- **le droit de présenter sa candidature à une élection;**
- **les procédures de vote et comment vous inscrire comme électeur.**

Votre député à la Chambre des communes a un bureau dans votre circonscription électorale.

Le parti qui fait élire le plus grand nombre de représentants est porté au pouvoir.

Le chef de ce parti devient premier ministre.

Les partis qui ne sont pas au pouvoir sont appelés les partis de l'opposition.

Le parti de l'opposition qui compte le plus grand nombre de députés à la Chambre des communes forme l'opposition officielle.



Les procédures de vote en période d'élection

1




La carte d'information de l'électeur
Les électeurs inscrits au Registre national des électeurs recevront une carte d'information de l'électeur. Celle-ci confirme que votre nom est sur la liste électorale et vous dit où et quand aller voter.

2



Je n'ai pas reçu de carte
Si vous n'avez pas reçu de carte d'information de l'électeur, téléphonez à votre bureau local d'Élections Canada pour vérifier si vous êtes sur la liste électorale. Si vous ne connaissez pas le numéro, téléphonez à Élections Canada, à Ottawa, au 1 800 463-6868.

3



Vote par anticipation et bulletin de vote spécial
Si vous ne pouvez pas ou ne souhaitez pas voter le jour de l'élection, vous pouvez le faire au bureau de vote par anticipation (les dates et l'endroit sont indiqués sur votre carte d'information de l'électeur) ou par bulletin de vote spécial.

4




Le jour de l'élection
Rendez-vous au bureau de vote dont l'adresse est indiquée sur votre carte d'information de l'électeur. En vous demandant votre nom et votre adresse, les préposés au scrutin s'assureront que votre nom est sur la liste électorale, puis vous remettront un bulletin de vote.

5




Marquer le bulletin de vote
Faites un « X » dans le cercle vis-à-vis du nom du candidat de votre choix.

6




Le vote est secret
Votre vote est secret. On vous invitera à vous rendre derrière l'isoloir pour marquer votre bulletin de vote. Après avoir marqué votre bulletin, pliez-le et remettez-le aux préposés au scrutin.

7



L'urne
Un des préposés au scrutin détachera le talon et vous redonnera votre bulletin pour que vous le déposiez dans l'urne.

8



Les résultats de l'élection
Dès la fermeture des bureaux de vote, tous les bulletins sont comptés. Les résultats sont rendus publics aussitôt après. Vous pouvez suivre le dépouillement des votes à la télévision ou sur le site Web d'Élections Canada (www.elections.ca).

1 800 463-6868 www.elections.ca

Le système judiciaire canadien



Le système judiciaire canadien garantit à tous des droits juridiques ainsi que l'égalité. Chaque citoyen bénéficie d'un accès égal au système judiciaire.

Les lois canadiennes sont des règles écrites destinées à guider les membres de notre société. Elles sont établies par des représentants élus du gouvernement. La police et les tribunaux font respecter ces lois.

Les Canadiens et les Canadiennes ont des droits et des libertés garantis par la *Charte canadienne des droits et libertés*. Le système judiciaire veille au respect de ces droits et libertés dont voici quelques exemples :

- libertés fondamentales, telles la liberté de religion, de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression;
- garanties juridiques, telles le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne;
- l'égalité devant la loi, c'est-à-dire que tous les Canadiens et les Canadiennes ont droit à la même protection et aux mêmes services de la part de la police et des tribunaux.

Où trouver de l'aide juridique?

Les avocats vous aident à régler vos problèmes juridiques et vous représentent devant les tribunaux. Si vous n'avez pas les moyens de payer un avocat, vous pouvez faire appel, gratuitement ou à peu de frais, aux services d'aide juridique offerts dans la plupart des villes.





Les droits et les responsabilités des citoyens canadiens

La Charte canadienne des droits et libertés définit les droits des Canadiens.

Tous les Canadiens ont des droits et des responsabilités fondés sur les lois et les traditions de notre pays et sur les valeurs que partagent les citoyens.

Plusieurs de ces droits sont définis dans la *Charte canadienne des droits et libertés* qui fait partie de la Constitution canadienne. Elle garantit à toutes les personnes au Canada des libertés et des droits fondamentaux.

En voici quelques exemples :

- **les garanties juridiques, comme le droit à un procès équitable;**
- **les droits à l'égalité, comme le droit d'être protégé contre la discrimination;**
- **la liberté de circulation et d'établissement, comme le droit de vivre et de travailler n'importe où au Canada;**
- **les droits des peuples autochtones;**
- **les libertés fondamentales, comme la liberté de pensée, la liberté d'expression, la liberté de religion et la liberté de réunion pacifique.**

Les lois canadiennes définissent certains droits relatifs à la citoyenneté, par exemple le droit de se voir accorder la préférence pour un poste au gouvernement fédéral.

Bon nombre de ces droits et libertés étaient déjà inscrits dans d'autres textes de loi. Cependant, grâce à l'adoption de la Charte en 1982, ils sont maintenant mieux définis et mieux protégés.

Ces droits s'accompagnent de responsabilités. Tous les Canadiens et tous les ordres de gouvernement sont tenus de respecter les droits et libertés garantis par la Charte. Toutefois, les droits d'un Canadien ou d'un groupe de Canadiens ne doivent pas priver d'autres Canadiens de leurs droits. C'est pourquoi les tribunaux sont parfois appelés à interpréter les dispositions de la Charte. Ils garantissent ainsi qu'elle s'applique toujours de façon équitable.

Les droits des citoyens

Les citoyens canadiens ont les droits suivants en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés* :

- **se porter candidat aux élections fédérales, provinciales et territoriales;**
- **se faire instruire dans l'une ou l'autre des langues officielles;**
- **demander un passeport canadien;**

- **voter aux élections fédérales, provinciales ou territoriales;**
- **entrer au Canada et en sortir librement.**

Les citoyens canadiens ont aussi des responsabilités. Par exemple, ils ont non seulement le droit, mais aussi le devoir de voter aux élections. Avant de passer à la prochaine section, lisez encore une fois la liste de vos droits et réfléchissez aux responsabilités qui en découlent.

Les responsabilités des citoyens

En tant que citoyens canadiens, nous partageons les responsabilités suivantes :

- **voter aux élections;**
- **offrir notre aide aux membres de la collectivité;**
- **s'occuper de notre patrimoine et de notre environnement et les protéger;**
- **observer les lois du Canada;**
- **exprimer nos opinions librement tout en respectant les droits et les libertés des autres;**
- **éliminer la discrimination et l'injustice.**

Participer à la vie du pays

Être citoyen canadien ne signifie pas seulement voter aux élections et observer les lois. Être citoyen canadien veut aussi dire participer à la vie de votre collectivité et à celle du pays. Chacun a un rôle à jouer pour faire du Canada un meilleur endroit où vivre. Voici quelques exemples :

- faire partie d'un groupe communautaire, par exemple un groupe de protection de l'environnement;
- travailler comme bénévole à la campagne électorale d'un candidat de son choix;
- aider ses voisins;
- travailler avec d'autres pour résoudre des problèmes dans son milieu;
- se porter candidat à une élection.

À propos de l'examen pour la citoyenneté

On vous posera des questions au sujet des droits et des responsabilités rattachés à la citoyenneté canadienne.

Voter aux élections est à la fois un droit et une responsabilité.



Serment de citoyenneté

Pour devenir citoyen canadien, vous devrez répéter le serment après le président de cérémonie.

Serment de citoyenneté

*Je jure fidélité et sincère allégeance
à Sa Majesté la Reine Elizabeth Deux, Reine du Canada,
à ses héritiers et successeurs et je jure d'observer fidèlement
les lois du Canada et de remplir loyalement
mes obligations de citoyen canadien.*

Affirmation solennelle

*J'affirme solennellement que je serai fidèle et
porterai sincère allégeance à Sa Majesté la Reine
Elizabeth Deux, Reine du Canada, à ses héritiers
et successeurs, que j'observerai fidèlement les lois
du Canada et que je remplirai loyalement mes
obligations de citoyen canadien.*

Oath of Citizenship

*I swear (or affirm) that I will be faithful
and bear true allegiance to Her Majesty
Queen Elizabeth the Second, Queen of Canada,
Her Heirs and Successors, and that I will faithfully
observe the laws of Canada
and fulfil my duties as a Canadian citizen.*

Pour de plus amples renseignements



La citoyenneté canadienne

Procurez-vous le dépliant intitulé *Comment devenir citoyen canadien* et obtenez d'autres renseignements sur la demande de citoyenneté.

Par téléphone

Numéro du Télécentre :

Pour toutes les régions du Canada, composez sans frais le 1 888 242-2100.

Nota : Si vous êtes à l'extérieur du Canada, communiquez avec l'ambassade, le haut-commissariat ou le consulat du Canada de votre région.

En ligne

Visitez le site Web de Citoyenneté et Immigration Canada au www.cic.gc.ca. *Regard sur le Canada* peut être téléchargé de ce site Web.

Les cours de préparation à la citoyenneté

- Renseignez-vous auprès des écoles et des collèges de votre région.
- Rendez-vous à la bibliothèque ou au centre communautaire local.
- Communiquez avec les organismes d'aide aux immigrants ou les associations ethnoculturelles de votre région.

Le Canada

Demandez au personnel de la bibliothèque de vous aider à trouver des livres et des vidéos sur le Canada. Demandez, par exemple, les livres suivants :

- *L'annuaire du Canada* (publié par Statistique Canada)
- *Un portrait du Canada* (publié par Statistique Canada)
- *Les Canadiens et leur système de gouvernement* (écrit par Eugene Forsey et publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. On trouve cette publication en direct à la Bibliothèque du Parlement au www.parl.gc.ca)
- *L'encyclopédie canadienne* (publiée par McClelland & Stewart)
- *The Junior Encyclopedia of Canada* (publiée par Hurtig Publishers et distribuée par McClelland & Stewart)
- *The Story of Canada* (écrite par Janet Lunn et Christopher Moore, publiée par Lester Publishing Ltd.)
- *Symboles de la nation* (publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada)
- *Le Canada : une histoire populaire* (Société Radio-Canada). Vous trouverez diverses ressources créées à partir de la série de la Société Radio-Canada dont la diffusion a débuté en octobre 2000. Demandez au personnel de votre bibliothèque s'il a les vidéos VHS, les DVD, les CD ou les livres pour adultes et enfants.

Les programmes et services fédéraux

Obtenez de l'information sur le Canada par téléphone ou par l'Internet :

Téléphone :

1 800 0-Canada
(1 800 622-6232)
(sans frais)
ATS 1 800 465-7735
(sans frais)

Internet :

Le site du gouvernement du Canada contient des renseignements sur tous les programmes et services fédéraux. Il se trouve au www.canada.gc.ca



L'examen pour la citoyenneté — questions

Les questions posées à l'examen pour la citoyenneté sont fondées sur l'information contenue dans cette publication. L'examen comprend des questions sur :

- le droit de voter aux élections;
- le droit de se porter candidat à une élection;
- les procédures de vote au Canada et comment s'inscrire comme électeur;
- les principales caractéristiques historiques et géographiques du Canada;
- les droits et responsabilités d'un citoyen;
- la structure du gouvernement du Canada;
- la Confédération.

Vous devriez aussi vous attendre à des questions plus précises sur l'économie, la géographie et l'histoire de votre région. Servez-vous des questions suivantes pour vous préparer à l'examen. Vous trouverez dans la présente publication toutes les réponses aux questions de la partie I.

La partie II contient des questions sur votre région. Vous devrez trouver vous-même les réponses à ces questions.

Partie I : Questions sur le Canada

Les peuples autochtones

1. Qui sont les peuples autochtones du Canada?
2. Quels sont les trois principaux groupes d'Autochtones?
3. De qui descendent les Métis?
4. Quel groupe autochtone forme plus de la moitié de la population des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut?
5. Pourquoi les Autochtones du Canada cherchent-ils à obtenir l'autonomie gouvernementale?

L'histoire (Les réponses se trouvent dans les sections portant sur les régions du Canada.)

1. D'où provenaient les premiers Européens qui se sont établis au Canada?
2. Pourquoi les premiers explorateurs sont-ils d'abord venus dans la région de l'Atlantique?
3. Nommez les trois industries qui ont aidé les premiers colons à fonder des collectivités dans la région de l'Atlantique?
4. Qui étaient les Loyalistes de l'Empire-Uni?
5. Quand les colons français ont-ils établi les premières colonies le long du fleuve Saint-Laurent?



6. Quel commerce s'est répandu partout au Canada et est demeuré important pour l'économie pendant plus de 300 ans?
7. Quel mode de transport utilisaient les peuples autochtones et les marchands de fourrure pour créer des réseaux d'échanges commerciaux en Amérique du Nord?
8. Quel commerce important la Compagnie de la Baie d'Hudson dirigeait-elle?
9. Qu'a fait le gouvernement pour faciliter l'immigration dans l'Ouest du Canada?
8. Quelle est la date de la fête du Canada et que célébrons-nous ce jour-là?
9. Qui a été le premier premier ministre du Canada?
10. Pourquoi la *Loi constitutionnelle* de 1982 joue-t-elle un rôle important dans l'histoire canadienne?

Les droits et les responsabilités

La Confédération et le gouvernement

1. Que signifie la Confédération?
2. Qu'est-ce que la Constitution canadienne?
3. En quelle année le Canada est-il devenu un pays?
4. Quand l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* est-il entré en vigueur?
5. Pourquoi l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* joue-t-il un rôle important dans l'histoire du Canada?
6. Quelles sont les quatre provinces qui se sont réunies pour former la Confédération?
7. Quelle a été la dernière province à se joindre au Canada?
1. Quelle partie de la Constitution protège légalement les libertés et les droits fondamentaux de tous les Canadiens?
2. Depuis quand la *Charte canadienne des droits et libertés* fait-elle partie intégrante de la Constitution canadienne?
3. Nommez deux libertés fondamentales protégées par la *Charte canadienne des droits et libertés*.
4. Nommez trois garanties juridiques protégées par la *Charte canadienne des droits et libertés*.
5. Indiquez trois façons dont vous pouvez protéger l'environnement.
6. Qui a le droit de demander un passeport canadien?
7. Que signifie l'égalité devant la loi?
8. Nommez six responsabilités du citoyen.



9. Donnez un exemple de la façon dont vous pouvez manifester votre sens des responsabilités en participant à des activités communautaires.
10. Énumérez quatre droits qu'ont les citoyens canadiens.
11. Qu'allez-vous promettre lorsque vous prononcerez le serment de citoyenneté?

Les langues

1. Quelles sont les deux langues officielles du Canada?
2. Donnez un exemple où l'égalité du français et de l'anglais est reconnue au Canada.
3. Où vivent la majorité des Canadiens et des Canadiennes qui parlent français?
4. Dans quelle province retrouve-t-on le plus de Canadiens et de Canadiennes bilingues?
5. Quelle est la seule province officiellement bilingue?

Les symboles

1. À quoi ressemble le drapeau canadien?
2. Quelle chanson constitue l'hymne national du Canada?
3. Écrivez les deux premiers vers de l'hymne national du Canada.
4. D'où vient le nom « Canada »?

5. Quel animal symbolise officiellement le Canada?
6. Comment appelle-t-on la tour de l'édifice du Centre sur la Colline du Parlement?

La géographie

1. Quelle est la population du Canada?
2. Quels sont les trois océans qui bordent le Canada?
3. Quelle est la capitale du Canada?
4. Nommez les provinces et les territoires ainsi que leur capitale.
5. Nommez les cinq régions du Canada.
6. Quelle région couvre plus du tiers du Canada?
7. Dans quelle région vit plus de la moitié de la population canadienne?
8. Dans quelle province vit plus du tiers des Canadiens et des Canadiennes?
9. Où se trouvent les Rocheuses canadiennes?
10. Où se trouvent les Grands Lacs?
11. Quelle chaîne de montagnes forme une frontière entre l'Alberta et la Colombie-Britannique?
12. Où sont situés les édifices du Parlement?
13. Quel pays se trouve au sud du Canada?



14. Quelles sont les provinces des Prairies?
15. Quelle province du Canada occupe le plus petit territoire?
16. Nommez un fleuve important du Québec.
17. Quand le Nunavut est-il devenu un territoire?

L'économie

1. Quelles sont les trois principales industries du Canada?
2. Dans quel secteur travaillent la plupart des Canadiens et des Canadiennes?
3. Quel pays est le principal partenaire commercial du Canada?
4. Quelle région est reconnue comme étant le centre manufacturier et industriel du Canada?
5. Quelle région du Canada est reconnue tant pour ses terres agricoles fertiles que pour ses précieuses ressources énergétiques?

Le gouvernement fédéral

1. Qui est le chef d'État du Canada?
2. Qui est le représentant de la reine au Canada?
3. Comment s'appelle le gouverneur général?

4. Comment appelle-t-on les représentants provinciaux de la reine?
5. Comment appelle-t-on le système de gouvernement du Canada?
6. Quelles sont les trois parties du Parlement?
7. Expliquez en quoi diffèrent les ordres de gouvernement.
8. Comment appelle-t-on une loi avant qu'elle ne soit adoptée?
9. Comment les députés sont-ils choisis?
10. Qui les députés représentent-ils?
11. Comment un projet de loi devient-il loi?
12. Quels sont les trois ordres de gouvernement au Canada?
13. Nommez deux responsabilités pour chaque ordre de gouvernement.
14. Comment appelle-t-on le gouvernement de tout le Canada?

Les élections fédérales

1. Combien y a-t-il de circonscriptions électorales au Canada?
2. Dans quelle circonscription électorale habitez-vous?
3. Qui a le droit de voter aux élections fédérales?



4. Quelles sont les trois conditions à respecter pour voter lors d'une élection fédérale?
5. Qu'est-ce qui est écrit sur un bulletin de vote à une élection fédérale?
6. Qu'inscrivez-vous sur votre bulletin de vote à une élection fédérale?
7. Comment se forme le gouvernement après une élection?
8. Comment le premier ministre est-il choisi?
9. Selon la Constitution, quand une élection doit-elle avoir lieu?
10. Nommez tous les partis politiques fédéraux représentés à la Chambre des communes et leurs chefs.
11. Quel parti devient l'opposition officielle?
12. Quel est le rôle des partis de l'opposition?
13. Quel parti forme l'opposition officielle au niveau fédéral?
14. Nommez le premier ministre du Canada et son parti.
15. Comment s'appelle votre député et à quel parti appartient-il ou appartient-elle?
16. Qu'est-ce qu'une carte d'information de l'électeur?
17. Qui peut se présenter comme candidat aux élections fédérales?
18. Pour qui les Canadiens votent-ils à une élection fédérale?
19. Que font les partis politiques?
20. Quel parti politique est au pouvoir?
21. Comment les sénateurs sont-ils choisis?
22. Que devriez-vous faire si vous ne receviez pas de carte d'information de l'électeur vous indiquant où et quand voter?
23. Après une élection fédérale, quel parti forme le nouveau gouvernement?

Partie II : Questions sur votre région

1. Quelle est la capitale de la province ou du territoire où vous habitez?
2. Nommez trois ressources naturelles importantes à l'heure actuelle pour l'économie de votre région.
3. Qui est votre conseiller municipal, échevin, préfet ou conseiller régional?
4. Comment s'appelle votre maire?
5. Comment s'appelle votre représentant provincial (membre de l'Assemblée législative, député provincial, membre de l'Assemblée nationale ou député de la Chambre d'assemblée)?



6. Comment s'appelle le premier ministre de votre province ou territoire?
7. Quel parti politique est au pouvoir dans votre province ou territoire?
8. Comment s'appelle le chef de l'opposition dans votre province?
9. Comment s'appelle votre lieutenant-gouverneur ou votre commissaire?

Ces questions ont été préparées pour vous aider à étudier. Votre examen pour la citoyenneté comprendra des questions semblables.

Exemple

Répondez à la question. Encerclez la lettre qui correspond à la bonne réponse.

Quelles sont les couleurs du drapeau canadien?

- a) rouge, blanc et bleu
- b) rouge et blanc
- c) bleu et blanc
- d) rouge, orange et vert

La réponse à cette question est (b). Vous auriez dû encercler le (b) comme ceci :

- a) rouge, blanc et bleu
- b) rouge et blanc
- c) bleu et blanc
- d) rouge, orange et vert

Il n'y a qu'une bonne réponse pour chaque question.

